



RAPPORT ANNUEL 2013-2014

Credit photo: Gabriel Rancourt

Un **GRAND** petit collègue
...qui a la réussite à coeur!



Monsieur le Ministre,

C'est avec fierté que nous vous soumettons le rapport annuel 2013-2014 présentant les faits saillants d'application du Plan stratégique institutionnel (PSI) **Ensemble, pour une entrée réussie de notre Collège dans le 21^e siècle.**

À sa lecture, vous remarquerez le dynamisme qui anime notre Collège, tant dans son enseignement que dans son implication dans la communauté. L'examen des bilans permet d'apprécier la réalisation de quelque 644 résultats attendus des départements d'enseignement et des services et de constater un niveau d'atteinte plus que satisfaisant de la grande majorité des projets identifiés au début de l'année concernée. Cet examen aura également permis de saisir l'importance de l'apport collectif fourni dans le sens des orientations stratégiques institutionnelles.

Le contexte de réalisation de ces mandats a exigé une grande implication dans des dossiers particuliers comme, entre autres, la mise en place du processus d'assurance qualité, le plan d'action en français, la création de notre nouveau site Web, la réflexion portant sur le nouveau plan stratégique institutionnel, le nouveau programme de Techniques d'éducation à l'enfance, l'ouverture au monde municipal, la planification et la réalisation des travaux majeurs de rénovation, l'alourdissement des processus de gestion, le suivi du plan d'action jeunesse de la CSSST et du bureau d'apprentissage et des ressources. L'embauche du nouveau coordonnateur à la Formation continue, devrait permettre une plus grande stabilité dans ce secteur. Enfin, les compressions budgétaires imposées en cours d'année ont exigé beaucoup de créativité de la part du comité de direction, en plus des demandes exigées par la Loi 100.

Toutefois, nous avons réussi à travailler ensemble à réaliser les activités, avec une attention soutenue, à faire rayonner notre institution et à incarner sa mission en développement durable, et ce, en ayant toujours comme préoccupation première de faire réussir l'étudiant et de maintenir la qualité d'enseignement qui nous est reconnue. C'est notamment grâce à l'ouverture démontrée par l'ensemble du personnel à continuer d'utiliser nos lieux d'échanges, de rencontres et de consultation que nous avons été en mesure, avec l'assurance de réussir, de relever les défis importants qui se posent à nous au plan institutionnel.

En ce sens, des remerciements chaleureux s'adressent à chacun et à chacune des personnes œuvrant au Collège pour cet apport positif et pour cet engagement sans cesse renouvelé **d'Avoir la réussite à cœur!**



Photo : Nath B

Fabienne Desroches
Directrice générale



Photo : Courtoisie

Alain Chalifoux
Président du Conseil
d'administration

TABLE DES MATIÈRES

Mot au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	02
Faits saillants du Plan stratégique institutionnel	03
Évolution de la population étudiante et taux de réussite	07
Activités à la formation continue	08
Nombre de stagiaires Alternance travail-études	08
Taux de placement en emploi relié	08
Population étudiante du 20 septembre 2013	09
Gala des mérites	10
Reconnaissance du personnel	12
Répartition des membres du personnel	14
Résultats d'opération au 30 juin 2014	15
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	16
Conseil d'administration	17
Code d'éthique et de déontologie	17

LES FAITS MARQUANTS DE CETTE ONZIÈME ANNÉE
D'APPLICATION DU PLAN STRATÉGIQUE INSTITUTIONNEL

LA FORMATION ET LA RÉUSSITE

Pour cette orientation, sur un total de 349 résultats attendus, 91 % ont été atteints ou partiellement atteints.

Plus précisément, 266 résultats ont été atteints, 51 résultats ont été partiellement atteints et 32 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons opérationnalisé le bureau des apprentissages et des ressources (BAR). Pour ce faire, un conseiller pédagogique a été embauché. Plusieurs animations auprès des étudiants (groupes d'étude pour les périodes préparatoires aux examens, réalisation de capsules vidéo, ateliers en classe, ateliers : informatique en nuage, lire et retenir, étudiant et intégrer, etc.) Il y a aussi eu de l'animation auprès des professeurs. Pour leur part, les départements ont collaboré au B.A.R. et en ont fait la promotion;
- L'évaluation du programme de Techniques de bureautique a été terminée;
- Nous avons supervisé le suivi des plans d'action issus des évaluations de programmes et la présentation des bilans a été faite à la commission des études du 24 avril 2014;
- Nous avons actualisé nos passerelles interordres (DEP-DEC et DEC-BAC). Mentionnons que pour le programme Techniques d'éducation à l'enfance, nous avons une passerelle avec l'UQTR permettant à l'étudiant diplômé d'un DEC en TEE, qui a une côte R de 25 et plus, de se faire reconnaître cinq cours du BAC en Éducation préscolaire et enseignement primaire. Aussi, toujours pour le même programme, mais avec l'UQAM, six cours du BAC en Éducation préscolaire et enseignement primaire sont crédités. En ce qui concerne le programme Techniques de comptabilité et de gestion, une entente DEC-BAC a été signée entre ce DEC et le programme de BAC en relations industrielles de l'Université Laval, ce qui donne un crédit de 5 cours;
- Nous avons poursuivi l'élaboration des procédures d'application de la PIEA.
- Nous avons mis en valeur nos outils de concertation de programme (Tableau de bord, Étudiant Plus, Plans-cadres, Cahier de programme, etc.);
- Nous avons actualisé notre système d'assurance qualité de notre formation dans le but de s'arrimer avec le nouveau processus d'audit de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC);
- Nous avons poursuivi le projet de valorisation de la langue. Plusieurs rencontres ont eu lieu à ce sujet. Certains départements ont modifié les règles départementales en lien avec le français;
- Un centre de référence linguistique a été mis en place via notre site Web;
- Nous avons soutenu les activités périscolaires et parascolaires valorisant l'engagement étudiant;
- Nous avons mis en œuvre les moyens découlant de notre adhésion au programme Alliance Sport-Études;
- Nous avons continué de développer notre offre d'AEC. Une nouvelle AEC en Instruction et entrepreneuriat en équitation thérapeutique a été adoptée par le conseil d'administration du Collège, le 27 mars 2014. Nous avons aussi travaillé un projet d'AEC en Techniques de santé publique environnementale et une demande de consortium a été déposée au ministère en juin 2014;
- Nous avons soutenu les activités de recherche. Mentionnons, entre autres, la participation aux rencontres de l'ARC, la participation au projet de recherche sur la santé mentale au collégial, la mise en œuvre du comité d'éthique à la recherche;
- Nous avons collaboré avec le CTTEI pour l'élaboration de la Chaire collégiale en écologie industrielle;
- Nous avons développé de nouveaux outils de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) dont en approvisionnement et en intervention en travail social;
- Nous avons augmenté l'offre de services psychosociaux aux étudiants par l'embauche d'une deuxième technicienne en éducation spécialisée à temps partiel;
- Nous avons commencé à expérimenter et à soutenir l'utilisation de certains outils informatiques favorisant de nouvelles approches d'apprentissage;
- Au niveau de la formation continue, nous avons, entre autres, actualisé nos contacts auprès de nouvelles associations municipales, amélioré notre plate-forme asynchrone de formation, développé de nouveaux créneaux en électrification, en développement durable, en santé et sécurité, etc. Nous avons simplifié les outils RAC par les candidats afin de faciliter le cheminement de ces derniers.
- Nous avons appliqué le programme *Engagement étudiant* visant à reconnaître les étudiants qui ont fait preuve d'engagement de façon remarquable tout en poursuivant assidûment leurs études. Vingt-quatre étudiants se prévalent de cette mention sur leur bulletin en 2013-2014.

LE RECRUTEMENT DE LA CLIENTÈLE

Pour cette orientation, il y avait 71 résultats attendus. C'est dans une proportion de 87 % que ces résultats ont été atteints ou partiellement atteints. Plus précisément, 47 résultats ont été atteints, 15 résultats ont été partiellement atteints et 9 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons mis en ligne notre nouveau site Web et nous l'utilisons de plus en plus comme outil de recrutement. Mentionnons la nouvelle section concernant les babillards qui



Kathleen Desfossés, diplômée en Techniques de bureautique s'est vu remettre la Médaille académique du Gouverneur général du Canada en compagnie (de gauche à droite) de Fabienne Desroches, directrice générale, Denis Boucher, directeur des études et Alain Chalifoux, président du conseil d'administration du Collège.

sont alimentés directement par les professeurs;

- Une vidéo promotionnelle du Collège a été produite et est diffusée via notre site Web;
- Nous avons maintenant une page Facebook qui est très active et qui est aussi utilisée pour la promotion;
- Mentionnons que nous avons réalisé un projet de visite virtuelle; une première dans le réseau collégial. Ce projet servira à titre de publicité et de recrutement.
- Nous avons plusieurs nouveaux outils promotionnels qui sont utilisés lors des différentes activités de recrutement, lors des salons, etc;
- Nous avons planifié, organisé, évalué et révisé nos activités de recrutement. Mentionnons entre autres, qu'une soirée a été organisée le 19 novembre 2013, où les élèves de 5^e secondaire de l'école Fernand-Lefebvre avaient été invités lors des tournées de classe. Le 30 janvier 2014, nous avons aussi reçu les élèves de 4^e secondaire de cette même école et une visite interactive des locaux et des kiosques a été organisée pour eux. Toutes les activités de recrutement prévues ont été réalisées;
- Nous avons tenu, encore cette année, la soirée des parents des élèves des écoles privées en novembre 2013, activité qui est très appréciée;

ÉPREUVE UNIFORME DE FRANÇAIS

En septembre 2013, après analyse et en accord avec le département de français, la cible pour le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français a été fixée à 85 % pour l'année 2013-2014. Il est intéressant de noter que les derniers résultats disponibles, soit ceux de 2012-2013, nous permettent de constater que non seulement notre taux de réussite est supérieur à celui du réseau collégial de 4,6 %, mais que cette cible serait atteinte :

- Réseau collégial : 83,1 %,
- Cégep de Sorel-Tracy : 87,7 %

- Pour leur part, les départements ont participé grandement aux différentes activités de promotion et de recrutement énumérées ci-dessus;
- Nous avons poursuivi l'internationalisation de nos programmes d'études;
- Afin de promouvoir nos services RAC, nous avons rencontré les différents organismes de la région, nous avons sollicité et relancé les entreprises qui embauchent un bassin de candidats potentiels et nous avons organisé une séance d'information;
- Nous avons fait la promotion de nos différents programmes d'AEC, entre autres, via notre nouvelle page Facebook.

LE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL ET LE CLIMAT ORGANISATIONNEL

Pour cette orientation, il y avait 78 résultats attendus. C'est dans une proportion de 86 % que ces résultats ont été atteints ou partiellement atteints.

Plus précisément, 61 résultats ont été atteints, 6 résultats ont été partiellement atteints et 11 résultats ont été reportés ou abandonnés. Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons offert du perfectionnement aux membres du personnel. Il y a, entre autres, eu une formation sur Windows 7, sur le nouveau système d'approvisionnement avec CLARA, etc;
- Nous avons établi une nouvelle politique de perfectionnement pour le personnel professionnel;
- Nous avons poursuivi nos activités d'accueil du nouveau personnel, tant au régulier qu'à la formation continue, afin d'assurer l'intégration de ces derniers. Pour leur part, les départements concernés ont assuré l'intégration des nouveaux professeurs ou techniciens et les ont encadrés;
- Nous avons soutenu des activités en lien avec nos politiques comme les saines habitudes de vie, afin de contrer l'homophobie, le harcèlement, etc. Le drapeau arc-en-ciel de la fierté gaie a été affiché tout au long des Olympiques. Une semaine d'activités sportives, socioculturelles et de sensibilisation (semaine du Touski) a été organisée à l'hiver 2014. Nous avons mis en place diverses activités récréatives pour les étudiants, membres du personnel (midis sportifs : basketball, zumba, escalade, entraînement, etc.). Nous avons organisé une course de 5 km. Il y a eu un kiosque de promotion des activités et d'information sur les saines habitudes de vie.
- Afin de soutenir le développement et la valorisation du personnel, nous avons fait connaître les accomplissements du personnel du Collège, soit par communiqué, via les téléviseurs ou via notre page Facebook. Nous avons aussi poursuivi le programme Mérites au personnel dans le cadre du Gala des Mérites;
- Nous avons offert des activités de formation créditées aux nouveaux enseignants débutants.
- Nous avons offert des activités d'animation pédagogique à tous les enseignants. Il y a aussi eu des activités « brioche et brin de cau-

serie » à l'automne 2013 au sujet de la planification des leçons. Des activités de formation ont été offertes pour Moodle, sur l'utilisation des téléviseurs, etc;

- Plusieurs professeurs ont suivi du perfectionnement autre que les activités mentionnées ci-dessus (exemple : participation à des conférences, à des séminaires, mise à jour sur les équipements spécifiques, perfectionnements disciplinaires, maîtrise, certificat, formation sur des logiciels spécifiques, etc.)
- Dans le but de préparer la relève, un cahier de procédure a été produit, répertoriant par écrit, l'ensemble des activités réalisées par une conseillère pédagogique en RAC et les spécialistes de contenu.

LA CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Toutes les directions et tous les départements avaient au moins un résultat attendu en lien avec cette priorité annuelle.

Pour cette orientation, il y avait 62 résultats attendus. C'est dans une proportion de 87 % que ces résultats ont été atteints ou partiellement atteints.

Plus précisément, 42 résultats ont été atteints, 12 résultats ont été partiellement atteints et 8 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Les directions et les départements ont été soutenus dans la mise en place d'activités en développement durable et nous les avons fait connaître;
- Des représentations ont été faites dans diverses instances de la communauté, du réseau collégial et au ministère;
- Nous avons poursuivi la mise en place du plan d'action jeunesse en santé et sécurité au travail;
- Nous avons diminué de façon tangible l'utilisation de l'outrance du papier. Pour ce faire, la plupart des administrateurs du Collège reçoivent les documents de façon électronique et utilisent une tablette ou un ordinateur lors des assemblées du conseil d'administration du Collège;
- Nous avons révisé et amélioré la collecte des matières sélectives au Collège;
- Les étudiants des AEC ont été incités à faire du covoiturage et à utiliser le transport en commun;
- En Sciences humaines, la majeure partie du matériel utilisé par les professeurs est disponible sur support numérique. Les projets des six équipes du cours d'application de principes du développement durable ont été présentés au grand public dans le cadre de la semaine de l'Écocollectivité Pierre-De Saurel, le 3 mai 2014. Les partenariats avec la Ville de Sorel-Tracy ont été maintenus et de nouveaux ont été développés avec d'autres organismes tels que le CJE, le Mouvement écologique du comté de Richelieu, les Ateliers Je Suis Capable et la Commission scolaire;
- En Éducation physique, les étudiants ont été incités à faire du covoiturage lors des déplacements vers les divers plateaux et ont été sensibilisés à respecter les équipements;

- Dans plusieurs cours du programme Environnement, hygiène et sécurité au travail, les notes de cours sont transmises par LÉA plutôt qu'en format papier. Les professeurs font aussi du covoiturage lorsque les horaires de cours sont compatibles. Comme chaque année, le département participe activement à l'organisation du ratissage du sous-bois du Collège;
- En Techniques de génie mécanique, l'acquisition des équipements des ateliers a été planifiée dans un souci de développement durable;
- Les nouveaux équipements en Technologie de l'électronique industrielle sont moins énergivores et demandent moins d'entretien;
- Le département de Sciences de la nature a organisé une conférence sur la biodiversité qui a été donnée par un spécialiste du zoo de Granby. Une centaine de personnes, dont des étudiants et membres du personnel, y ont assisté;
- En Techniques de l'informatique, du recyclage a été fait dans le cours de soutien aux utilisateurs;
- Le département de Techniques d'éducation spécialisée a effectué le suivi du projet de portfolio électronique comme outil pédagogique auprès de l'ensemble des professeurs et des étudiants.
- Le département de Techniques d'éducation à l'enfance a participé aux projets du collectif 21 et du CACE du Collège, dont entre autres, celui d'Une bouteille à la mer, réalisé à l'automne 2013 et celui des photos sur les valeurs de l'EVV réalisé à l'hiver 2014;
- En Techniques de bureautique, dans le cadre du cours Résolution de problèmes, les étudiants ont appliqué la méthode enseignée pour résoudre une problématique reliée au développement durable;
- Encore une fois cette année, une clinique d'impôts a été offerte par le département de Techniques administratives aux citoyens de la région. Mentionnons que plus de 160 contribuables ont pu bénéficier de ce service;
- Des projets de stages communautaires, en lien avec la prévention et la promotion de la santé, ont été organisés en Soins infirmiers;
- En Français et en Arts et lettres, les étudiants ont été incités à recycler différents matériaux lors de la conception et la réalisation des costumes, des décors, des accessoires de théâtre, etc;
- En Philosophie, un professeur a participé aux réunions du comité de bioéthique du CSSS Pierre-De Saurel où plusieurs cas ont été traités cette année. Un autre professeur a quant à lui participé aux réunions du comité d'éthique et de la recherche du Collège;
- Le département de Mathématiques a fait des efforts pour diminuer le nombre de photocopies;
- En Langues modernes, nous avons procédé à certains achats et nous avons continué à produire et à utiliser du matériel pédagogique en lien avec l'environnement et le développement durable.

LA GESTION DES RESSOURCES

Pour cette orientation, il y avait 84 résultats attendus. C'est dans une proportion de 88 %

que ces résultats ont été atteints ou partiellement atteints.

Plus précisément, 60 résultats ont été atteints, 14 résultats ont été partiellement atteints et 10 résultats ont été reportés ou abandonnés.

Voici quelques réalisations en lien avec cette orientation stratégique :

- Nous avons continué l'élaboration du prochain Plan stratégique institutionnel;
- Dans le cadre de notre plan de mesures d'urgence, nous avons organisé une simulation de confinement barricadé pour l'ensemble du personnel du Collège. Un devis est en cours de rédaction en ce qui concerne la phase deux du projet d'installation d'un système de communication d'urgence et des relevés ont été effectués;
- Nous avons continué l'opérationnalisation du plan jeunesse de la CSST. Mentionnons entre autres, que nous avons rédigé une procédure pour la vérification des douches d'urgence et que nous avons complété l'implantation du logiciel d'inventaire unifié pour la gestion des matières dangereuses utilisées au Collège (VEGA). Des représentants du Collège ont participé à un colloque en SST, en octobre 2013 : La santé et la jeunesse : au cœur de la préoccupation des collèves. Le projet du plan jeunesse réalisé par les étudiants d'Environnement, hygiène et sécurité au travail pour le programme de Sciences de la nature a été présenté le 7 avril dernier. Les départements ont collaboré au plan jeunesse de la CSST. Les étudiants d'EHST ont évalué l'ergonomie de cer-

tains postes de travail;

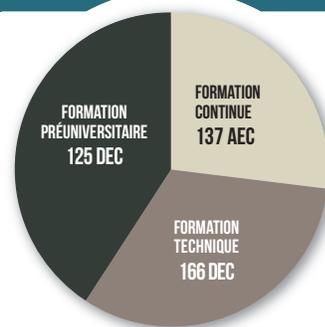
- Afin de maintenir et développer des partenariats avec les collaborateurs pour stabiliser le financement des programmes d'AEC, nous avons maintenu un dialogue constructif avec Emploi Québec;
- Nous avons procédé à l'analyse des impacts dus aux compressions budgétaires et nous avons participé à l'ajustement des orientations budgétaires conséquentes;
- Nous avons implanté le nouveau logiciel de la gestion des approvisionnements et des stocks (CLARA finances);
- Des travaux de rénovation ont été effectués au gymnase du Collège;
- Nous avons travaillé à l'installation permanente du programme Techniques d'éducation à l'enfance. Pour ce faire, plusieurs locaux ont été réaménagés dans les suites du déménagement du CTTEI;
- Un comité sur la gestion des locaux a été mis en place et plusieurs rencontres ont eu lieu. Il a, entre autres, été question de l'implantation de la classe d'apprentissage actif;
- Nous avons analysé et évalué les coûts pour le remplacement ou la mise à jour du système téléphonique;
- Nous avons travaillé le projet de construction d'un nouveau gymnase;
- Nous avons analysé les besoins et rédigé un devis en ce qui concerne l'installation de bornes de recharge pour véhicule électrique; Nous avons amorcé une réflexion sur la gestion documentaire électronique.

LOI 100

Conformément à ce qui a été présenté au plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative, la cible de réduction de 18 000 \$ liée aux frais de publicité, déplacement et formation a été respectée. Effectivement, le niveau de ces dépenses 2013-2014 à atteint un montant de 63 352 \$ dans les champs d'activités visés par rapport à un niveau de 97 314 \$ référant à 2008-2009. En complément aux exigences de la Loi 100 sur les dépenses de nature administrative générales, la cible de réduction de 18 000 \$ a aussi été atteinte. Les dépenses de nature administrative générales dans les champs d'activités visés ont atteint 248 548 \$ par rapport à un niveau de 316 985 \$ référant à 2008-2009.

NOMBRE DE
DIPLOMES ÉMIS :

428 ▶



Les orientations du cadre de référence Pour un virage santé à l'enseignement supérieur choisies pour favoriser de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif au collège sont les suivantes :

ORIENTATION 6 : Organisation d'activités physiques récréatives.

- Le Défi 5 km du Cégep – 2^e édition.
- La semaine du Touski proposant des activités diverses telles que : une nuit des sports - 3^e édition, une randonnée nocturne de raquettes à neige et du Zumba.
- Les jeudis midi Je bouge! offrant différentes

activités telles que, l'initiation à l'escalade et le soccer.

ORIENTATION 7 : Activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

- Kiosque de promotion des saines habitudes de vie.
- Kiosque d'information, de dégustation et d'inscription aux groupes de cuisines collectives (6 semaines).
- Défi résolution 2014 : invitation aux étudiants de se fixer un défi mesurable et réalisable durant la session d'hiver, suivi par une kinésiologie.

- Journée nationale du sport et de l'activité physique.

ORIENTATION 8 : Collaboration de l'association étudiante à l'organisation d'une activité commune liée à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

- Collaboration à l'organisation de la nuit des sports.
- Bénévolat du personnel et de l'AGEECST pour la course du Défi 5 km du Cégep 2^e édition.

Le montant total des ressources financières utilisées pour ces activités est de 6 696,24 \$.

PRIX DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC 2014



Crédit photo : Philippe Manning

Les Prix du Lieutenant-gouverneur du Québec ont été décernés à Vincent Pouliot (absent sur la photo) diplômé en Arts et Lettres et Anne-Marie Simard, diplômée en Sciences de la nature, et ce, en l'honneur de leur engagement social et communautaire durant leurs études.

MÉRITE HONORIFIQUE 2014



Crédit photo : Maxime Côté

Mérite honorifique 2014, **Marc-André Lapointe**, diplômé en 2006 au DEC en Arts et Lettres, devenu comédien reconnu pour quelques-uns de ces rôles.



ÉQUIPE DE GOLF ▲

L'équipe a aussi terminé au 4^e rang sur 11 collèges ce qui a permis à 6 athlètes d'accéder au Championnat canadien de l'ACSC. Lors de ce championnat, Olivier Daneau s'est classé au 24^e rang parmi les meilleurs joueurs canadiens de niveau collégial.

G à d : Marc-Antoine Guimond, William Tremblay, Anthony Demers, Olivier Daneau, Gabrielle Farley, Camille Mignault, Christian Manègre (entraîneur-chef)

Crédit photo : Cégep



ÉQUIPE DE GOLF ▲

Pour sa deuxième année d'existence, l'équipe était l'hôte du Championnat provincial de golf du RSEQ. Camille Mignault y a remporté la médaille d'argent chez les filles, Marc-Antoine Lavallée la médaille de bronze chez les garçons section B et Olivier Daneau a terminé au 7^e rang chez les garçons section A.

De g à d : Camille Mignault, Christian Manègre (entraîneur-chef), Marc-Antoine Lavallée

ÉQUIPE DE CHEERLEADING

À leur première saison dans le réseau de compétition du RSEQ, l'équipe a remporté la deuxième et première position lors de ses deux premières compétitions. L'équipe a ensuite terminé au 4^e rang lors du Championnat régional, lui permettant d'accéder au Championnat provincial où elle a terminé au 7^e rang, soit la 7^e meilleure équipe au Québec sur 23 équipes collégiales. ▼



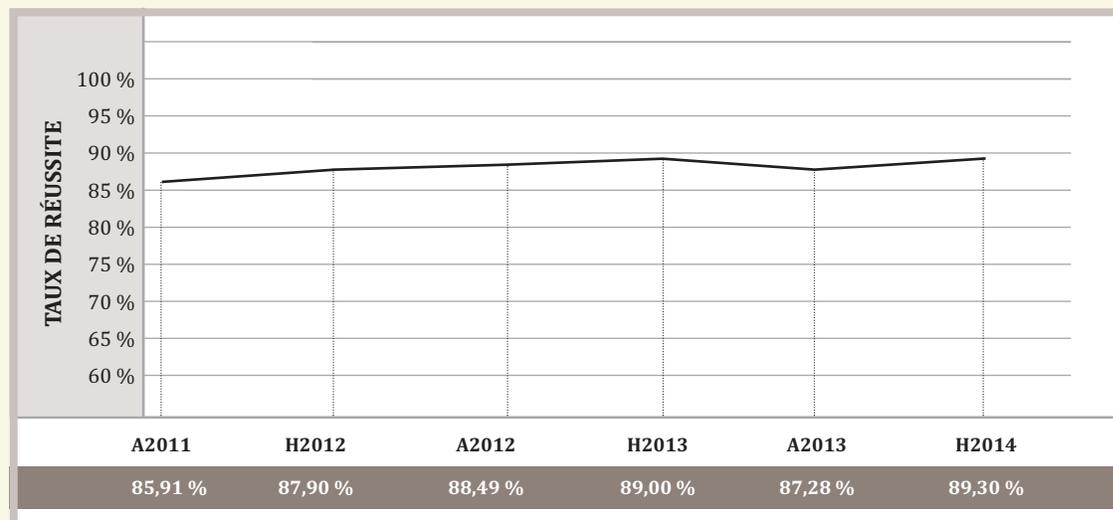
Crédit photo : Cégep

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ÉTUDIANTE DEPUIS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

	Automne 2011			Automne 2012			Automne 2013			Automne %
	F	H	T	F	H	T	F	H	T	
ACCUEIL ET INTÉGRATION	39	49	88	40	32	72	0	0	0	0,00 %
TREMLIN DEC	0	0	0	0	0	0	46	39	85	7,96 %
SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE										
Sciences de la nature	55	31	86	61	46	107	47	54	101	9,46 %
Sciences humaines	138	117	255	133	116	249	130	104	234	21,91 %
Arts et Lettres	27	10	37	15	8	23	18	8	26	2,43 %
TOTAL	220	158	378	209	170	379	195	166	361	33,80 %
SECTEUR TECHNIQUE										
Soins infirmiers	125	17	142	128	11	139	134	15	149	13,95%
Techniques de génie mécanique	2	58	60	2	46	48	2	41	43	4,03 %
Technologie de l'électronique industrielle	2	60	62	1	69	70	1	58	59	5,52 %
Environnement, hygiène et sécurité au travail	18	13	31	24	12	36	23	14	37	3,46 %
Techniques d'éducation à l'enfance	0	0	0	0	0	0	20	0	20	1,87 %
Techniques d'éducation spécialisée	161	18	179	159	16	175	181	21	202	18,91 %
Techniques administratives	34	30	64	24	20	44	22	22	44	4,12 %
Techniques de bureautique	47	1	48	44	1	45	35	1	36	3,37 %
Techniques de l'informatique	1	26	27	5	26	31	3	29	32	3,00 %
TOTAL	390	223	613	387	201	588	421	201	622	58,24 %
GRAND TOTAL	649	430	1079	636	403	1039	662	406	1068	100 %

TAUX DE RÉUSSITE DE L'ENSEMBLE DES COURS



ACTIVITÉS À LA FORMATION CONTINUE

ANNÉE 2013-2014

	SOREL-TRACY		VARENNES ET AUTRES		TOTAL	
	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS	HEURES	ÉTUDIANTS
TEMPS PARTIEL						
Formation créditée	105	41	60	11	165	52
Formation non créditée	0	0	0	0	0	0
	105	41	60	11	165	52
TEMPS PLEIN						
Techniques physiques ¹	360	14	0	0	360	14
Techniques humaines ²	2150	58	4265	121	6415	179
Techniques administratives ³	0	0	470	12	470	12
	2510	72	4735	133	7245	205
FORMATION SUR MESURE						
Formation en entreprises ⁵	393	220	1854	743	2247	963
Interventions en entreprises	22	0	857	0	879	0
	415	220	2711	743	3126	963
TOTAL	3030	333	7506	887	10536	1220

Comprend les disciplines suivantes :

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1 Procédés métallurgiques | 5 Informatique |
| 2 Éducation spécialisée | Développement durable |
| Éducation à l'enfance | Préparation à la retraite active |
| Intervention en travail social | Formation de formateur |
| Intervention en milieu juvénile et correctionnel | Langues |
| | Gestion |
| 3 Assurance de dommages | Ressources humaines |
| | Environnement |
| | Santé sécurité du travail |
| | Génie mécanique |
| | Génie électrique |
| | Supervision d'équipe |
| | Service aux municipalités |



NOMBRE DE STAGIAIRES ATE ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

	ÉTÉ 2012	ÉTÉ 2013	ÉTÉ 2014
Techniques de génie mécanique	25	14	19
Technologie de l'électronique industrielle	20	7	5
Techniques administratives (Comptabilité et Assurances)	6	6	3
Techniques de bureautique	5	9	6
Environnement, hygiène et sécurité au travail	12	9	13
Techniques de l'informatique	4	2	1
AEC en procédés métallurgiques	15	14	0
TOTAL DES STAGES	87	61	47

TAUX DE PLACEMENT EN EMPLOI RELIÉ DES FINISSANTS ET DES FINISSANTES DE DÉCEMBRE 2012 ET MAI 2013 DES PROGRAMMES TECHNIQUES

PROGRAMMES - DEC TAUX DE PLACEMENT 2013

Conseil en assurances et services financiers	S/O ¹
Environnement, hygiène et sécurité au travail	100 %
Techniques de bureautique	88 % ²
Techniques de comptabilité et de gestion	100 %
Techniques d'éducation spécialisée	100 %
Techniques de génie mécanique	100 %
Techniques de l'informatique	100 %
Techniques de soins infirmiers	100 %
Technologie de l'électronique industrielle	79 % ³
MOYENNE	94 %

¹ Aucun diplômé pour cette année scolaire puisque la dernière cohorte du programme en Conseil en assurances et services financiers a terminé en mai 2012.

² Le 12 % manquant représente un seul étudiant qui, par choix, occupe un emploi non relié. Il occupait cet emploi à temps partiel depuis plusieurs années. Puisqu'il y a une pénurie inquiétante dans ce domaine, cet étudiant aurait occupé un emploi relié à temps plein sans aucun doute.

³ Le 21 % manquant représente trois diplômés.

La dernière relance a été effectuée auprès des 183 diplômés des programmes techniques de décembre 2012 à mai 2013.

Le taux de placement des diplômés de décembre 2012 à mai 2013 se destinant à l'emploi est de 94 %.

► Automne 2013 - Le Cégep de Sorel-Tracy a reçu l'autorisation permanente du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie pour dispenser le programme Techniques d'éducation à l'enfance.

POPULATION ÉTUDIANTE AU 20 SEPTEMBRE 2013

PROGRAMMES		Session			NIVEAU Session			Session			ANNÉE 2013 Grand total			2012	2011
		1	2	T	3	4	T	5	6	Total	Garçon	Fille	Total		
PROGRAMMES															
Accueil et intégration	081.01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50	64
Session de transition	081.03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22	24	
Tremplin DEC	081.06	85	0	85	0	0	0	0	0	0	39	46	85	0	0
Sciences de la nature et Arts et Lettres	200.16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	
Sciences de la nature	200.BO	50	9	59	42	0	42	0	0	0	54	47	101	105	85
Sciences humaines : profil général	300.30	90	33	123	46	18	64	0	0	0	81	106	187	201	197
Sciences humaines : profil math-administration	300.32	13	8	21	13	11	24	0	0	0	23	22	45	45	57
Sciences humaines et Arts et Lettres	300.16	1	0	1	0	0	0	1	0	1	0	2	2	3	2
Arts et Lettres	500.A1	15	3	18	8	0	8	0	0	0	8	18	26	23	35
TOTAL PRÉUNIVERSITAIRE		254	53	307	109	29	138	1	0	1	205	241	446	451	466
PROGRAMMES															
Soins infirmiers	180.A0	57	2	59	47	0	47	41	2	43	15	134	149	139	142
Techniques de génie mécanique	241.A0	13	2	15	11	6	17	11	0	11	41	2	43	48	60
Technologie de l'électronique industrielle	243.06	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Technologie de l'électronique industrielle	243.CO	15	6	21	18	1	19	14	5	19	58	1	59	70	61
Environnement, hygiène et sécurité au travail	260.BO	14	5	19	13	0	13	4	1	5	14	23	37	36	31
Techniques d'éducation à l'enfance	322.A0	19	1	20	0	0	0	0	0	0	0	20	20	0	0
Techniques d'éducation spécialisée	351.A0	83	13	96	49	7	56	40	10	50	21	181	202	175	179
Techniques de comptabilité et de gestion	410.BO	20	1	21	8	0	8	14	1	15	22	22	44	44	58
Conseil en assurances et en services financiers	410.CO	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Techniques de bureautique-coordination travail de bureau	412.AA	10	1	11	8	2	10	13	2	15	1	35	36	45	48
Techniques de l'informatique-informatique de gestion	420.AA	17	4	21	7	1	8	3	0	3	29	3	32	31	27
TOTAL TECHNIQUE		248	35	283	161	17	178	140	21	161	201	421	622	588	613
GRAND TOTAL		502	88	590	270	46	316	141	21	162	406	662	1068	1039	1079

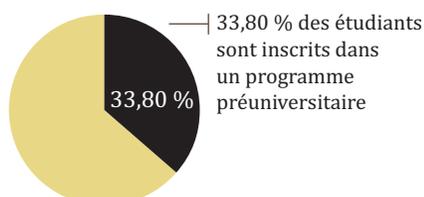
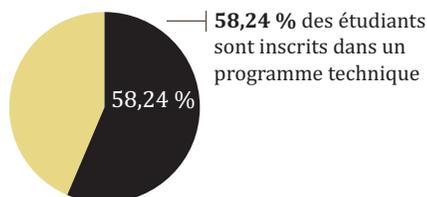
Temps partiel : 15

Temps plein : 1053

Total : 1068

QUELQUES STATISTIQUES INTÉRESSANTES :

À L'AUTOMNE 2013 :





Fondation
du Cégep de Sorel-Tracy

Le Gala des

de la Fondation du Cégep de
en prix et bourses à 72 récipiendaires étudiantes et

L'EXCELLENCE DU DOSSIER SCOLAIRE

BOURSES D'EXCELLENCE À LA SANCTION DES ÉTUDES



Krystel Laprise
Tech. Soins infirmiers



Suzie Adam
Sciences de la nature



Anne-Marie Simard
Sciences de la nature



Anthony Léveillé
Tech. Génie mécanique



Andréane Cournoyer
Double-DEC / Sciences humaines
et Arts, lettres et communication



Cynthia Levasseur
Tech. Éducation spécialisée



Benjamin Théroux
Tech. Administratives



Kathleen Desfossés
Techniques de bureau



Marie-Claude Rousseau
Techniques de bureau



Mathieu Larue
Techniques de l'informatique



Vincent Pouliot
Arts, lettres et communication

PRIX DU MÉRITE AUX PROGRAMMES DE DEC



Suzie Adam
Sciences de la nature



Gabrielle Farly
Sciences humaines



Andréane Cournoyer
Arts, lettres et communication



Andréane Cournoyer
Double-DEC



Krystel Laprise
Tech. Soins infirmiers



Anthony Léveillé
Tech. Génie mécanique



Keven Fortin
Tech. Électronique industrielle



Tristan Boisselle
EHST*



Benjamin Théroux
Tech. Administratives



Geneviève Boisselle
Tech. Éducation spécialisée



Kathleen Desfossés
Techniques de bureau



Mathieu Larue
Techniques de l'informatique

BOURSE RIO TINTO



Andréane Cournoyer
Double-DEC / Sciences humaines
et Arts, lettres et communication

BOURSE ALAIN-GOULET ET MADELEINE-TREMPE-GOULET



Benjamin Théroux
Techniques Administratives

BOURSE CLAIRE-MÉNARD-MARTEL



Mélanie Burton
Tech. Éducation spécialisée



Audrey-Anne Grenier
Tech. Éducation spécialisée

PRIX DE LEADERSHIP

AUX ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES

SPORT - ATHLÈTE DE L'ANNÉE FÉMININE



Marie-Claude Rousseau
Techniques de bureau
VOLLEYBALL FÉMININ



Olivier Daneau
Sciences de la nature
GOLF

SOCIOCULTUREL - LEADERSHIP FÉMININ



Anne-Marie Simard
Sciences de la nature



Vincent Pouliot
Arts, lettres et communication

SPORT - RECRUE FÉMININE



Solène Nogué-Ouellette
Sciences de la nature
NATATION



Marc-André Plante
Sciences humaines
VOLLEYBALL MIXTE

SPORT-ÉTUDES DE LA FONDATION DESJARDINS



Camille Ruest
Sciences de la nature
PATINAGE ARTISTIQUE

PRIX D'EXCELLENCE EN FRANÇAIS



Vincent Pouliot
Arts, lettres et communication



Marie-Claude Rousseau
Techniques de bureau

UN ENGAGEMENT ET UNE CONTRIBUTION EXCEPTIONNELS

BOURSES COOPSCO



Gabrielle Farly
Sciences humaines



Anne-Marie Simard
Sciences de la nature



Sophie Pagé-Sabourin
Sciences de la nature



Catherine Duval-Guévin
Arts, lettres et communication

BOURSES DE SOUTIEN AUX STAGES D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER



Carolyne Dupuis
Tech. Éducation spécialisée



Jessica Messier-Lepage
et **Katy Mongrain-Roy**
Techniques de bureau



PRIX DE L'ASSOCIATION DES CADRES DU CEGEP



Andréane Cournoyer
Double-DEC

BOURSE DU FONDS DES ARTS



Andréane Cournoyer
Arts, lettres et communication

* EHST - Environnement, hygiène et sécurité au travail

IL EST ENCORE TEMPS DE S'INSCRIRE (dans le cadre du 3^e tour du SRAM) dans la plu
TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE que nous offrons depuis l'an passé. Pour information dans ce programme, veuillez con

Mérites 2014



Sorel-Tracy remet 25 600 \$
étudiants et 14 Méritas honorifiques à des membres du personnel

L'EFFORT ET LA PERSÉVÉRANCE DANS LA RÉUSSITE SCOLAIRE

BOURSES DES TRAVAILLEURS DES FORGES DE SOREL



Pier-Luc Desrosiers
Tech. Génie mécanique



David Tremblay
Tech. Soins infirmiers



Jennina Gaumont
Sciences humaines



Camille Mignault
Sciences humaines

BOURSES HYDRO QUÉBEC

INFORMATIQUE



Mathieu Larue

GÉNIE MÉCANIQUE



Olivier Champagne

BOURSES DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS DE TAD



Guillaume
Lewis-Larivière
Tech. Administratives



Benjamin Théroux
Tech. Administratives

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE NORMAND-BRUNET



Mélissa Lamothe
Tech. Éducation spécialisée



Sophie Hamelin
Arts, lettres et communication



Guillaume
Lewis-Larivière
Tech. Administratives



Dominic André
Sciences de la nature



Nelly Gagné
Tech. Soins infirmiers



Samuel Bourque
Sciences humaines

ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE



David Larocque

ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



Carole-Ann Desgens

PRIX DE LA FORMATION CONTINUE



Iuliana Alina Gutulan
AEC Éducation spécialisée



Cindy Nolette
AEC Éducation spécialisée

BOURSES DE LA FONDATION DES CPA



Guillaume
Lewis-Larivière
Tech. Administratives



Benjamin Théroux
Tech. Administratives

PRIX DE L'ACCOMPLISSEMENT PERSONNEL EN ARTS ET LETTRES



Catherine Duval-Guévin
Arts, lettres et communication

PRIX DU SYNDICAT DU PERSONNEL DE SOUTIEN



Samuel Paul-hus
Arts, lettres et communication



Vincent Caron
Tech. Génie mécanique

PRIX DU SYNDICAT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL



Émilie Verrette
Tech. Soins infirmiers

BOURSES D'ÉTUDES DU SYNDICAT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY FEC-CSQ



Jennifer Laporte
Tech. Soins infirmiers



Guillaume
Lewis-Larivière
Tech. Administratives



Sophie
Page-Sabourin
Sciences de la nature

C'EST SOUS LE THÈME DE

« L'apprentissage de l'excellence et de la persévérance » que la Fondation du Cégep tenait sa 26^e édition du Gala des Mérites

Par leur conscience, leur sensibilité et leur générosité, les donateurs à la Fondation du Cégep de Sorel-Tracy favorisent l'apprentissage de l'excellence et de la persévérance. Leurs dons représentent un soutien inconditionnel au développement du Collège, de ses étudiantes et de ses étudiants et au développement même de leur communauté.

À VOUS TOUTES ET À VOUS TOUS,
GÉNÉREUX DONATEURS,
BRAVO ET MERCI !

LES MÉRITAS AU PERSONNEL

QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT



René Therrien
Prof. de chimie

INNOVATION PÉDAGOGIQUE



Manon Lalancette
Prof. de Techniques
d'éducation spécialisée

ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE



André Berthiaume
Prof. de Techniques
administratives

DÉV. SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE



Jean-Philippe Hébert
Prof. d'informatique

PRIX DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE



Nancy Gosselein
Prof. de psychologie

MENTION D'HONNEUR À L'AQPC



Pierre Lemire
Prof. de biologie

PRODUCTION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE



Patick Desjardins
Prof. de chimie

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DU COLLÈGE



Josée Côté
Personnel de soutien



Nathalie
Comeau-Côté
Personnel de soutien



Geneviève Deguise
Personnel de soutien



Soline Langis
Personnel professionnel



Simon Marcil
Personnel enseignant



Myriam
Beauchesne-Lachapelle
Personnel enseignant



Denis Boucher
Personnel cadre

LA RECONNAISSANCE D'UN TRAVAIL ACCOMPLI AVEC DÉVOUEMENT

Le Cégep de Sorel-Tracy souligne les années de service de son personnel



Marie-Paule Fournier, agente de soutien administratif retraitée, Michel Abbott, professeur d'éducation physique retraité, Marielle Cournoyer-Lemay, professeure de techniques administratives, 35 ans de service et Réjean Bourque, électricien retraité. Absents : Sylvie Boucher-Côté, opératrice de duplicateur offset, 25 ans, et Carole Côté-Allard, agente de soutien administratif, Paul Isabelle, directeur des ressources humaines et Daniel Lachance, professeur de mathématiques, tous retraités.

 Cégep de Sorel-Tracy

Un **GRAND** petit collège
... qui a la réussite à coeur!



Le 27 novembre 2013, lors de sa cérémonie annuelle de reconnaissance du personnel, la direction du Collège a chaudement remercié et félicité ses **retraités de l'année**, de même que ses employés ayant cumulé **25 et 35 ans de service**, pour le dévouement et la générosité dont chacun a fait preuve pendant toutes ces années passées au Collège.

La plupart d'entre eux y allant d'une savoureuse anecdote à la remise de leur cadeau souvenir, nous avons pu constater que les années n'ont aucunement amoindri leur fierté et commun enthousiasme à remplir leur mission au sein d'une maison d'enseignement d'une réputation aussi enviable.



Employés de soutien, professeurs, professionnels, cadres, tous font partie de ce qu'il est convenu d'appeler une belle famille qui a à coeur d'accompagner nos étudiants pour favoriser leur réussite scolaire et leur développement personnel lors de ce passage significatif au **Cégep de Sorel-Tracy**.

3000, BOULEVARD DE TRACY, SOREL-TRACY • TÉLÉPHONE : 450 742-6651 • www.cegepst.qc.ca



Crédit photo : Cégep

SEPTEMBRE 2014

CHIEF ADAM TAMPURI PRÉSIDENT DE FAIRTRADE AFRICA NOUS FAIT L'HONNEUR DE SA PRÉSENCE !

Lors de sa tournée canadienne, CHIEF ADAM TAMPURI, agriculteur producteur de noix de cajou au Ghana et président de Fairtrade Afrique, s'est arrêté chez nous, au Cégep de Sorel-Tracy pour nous parler du commerce équitable et y découvrir le Magasin du Monde !



Crédit photo : Cégep

AVRIL 2014

LA TROUPE DE THÉÂTRE « COMÉDIEN D'UN JOUR » PRÉSENTE CÔTÉ COUR, CÔTÉ CŒUR DE L'AUTEURE FLORENCE GRILLOT.

RÉPARTITION DES MEMBRES DU PERSONNEL PAR CATÉGORIE D'EMPLOI

CATÉGORIES D'EMPLOI	2011-2012					2012-2013					2013-2014				
	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F	TOTAL	TC	TP	H	F
Hors-cadre	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1	2	2	0	1	1
Cadre	12	12	0	5	7	12	12	0	5	7	11	11	0	4	7
Enseignant	119	102	17	63	56	121	102	19	59	62	120	98	22	62	58
Professionnel	20	14	6	6	14	24	20	4	6	18	20	16	4	6	14
Soutien	43	40	3	16	27	50	44	6	18	32	41	39	2	12	29
TOTAL :	196	170	26	91	105	209	180	29	89	120	194	166	28	85	109

Note : Ce tableau ne tient pas compte des engagements de personnel surnuméraire pour pallier les surcroûts temporaires de travail ou pour assurer des tâches de remplacement.

LÉGENDE :

TC Temps complet TP Temps partiel H Homme F Femme

PIERRE LEMIRE, HONORÉ PAR L'AQPC

Jun 2014 - L'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) remettait la Mention d'honneur de l'AQPC, à Pierre Lemire, enseignant en biologie au Cégep de Sorel-Tracy.

Cette distinction souligne l'engagement pédagogique des lauréats, la qualité de leur travail et leur contribution à l'évolution de l'enseignement collégial.



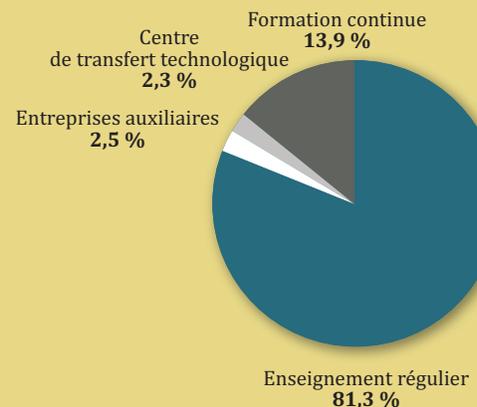
Crédit photo : Courtoisie de l'AQPC

Le lauréat de la Mention d'honneur, Pierre LEMIRE, du Cégep de Sorel-Tracy, est entouré de Richard Moisan et Marie-Claude Pineault, respectivement nouveau président et présidente sortante du conseil d'administration de l'Association québécoise de pédagogie collégiale.

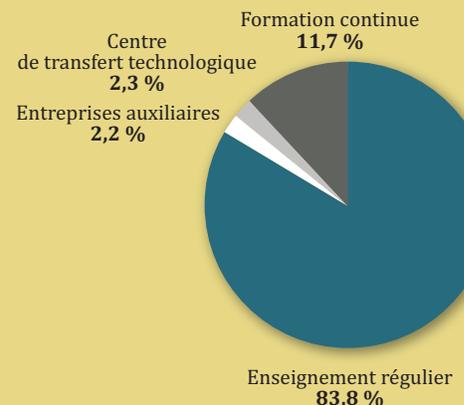
RÉSULTATS D'OPÉRATION DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2014

	2013-2014	2012-2013
REVENUS		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER	\$	\$
Professeurs	7 891 250	7 609 555
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 410 965	5 450 623
Service de la dette et opérations de financement	(23 246)	(17 470)
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	203 832	147 820
Autres allocations spéciales	386 372	340 310
	13 869 173	13 530 838
Formation continue	2 373 835	2 901 697
Centre collégial de transfert technologique	383 174	275 315
Entreprises auxiliaires	428 291	410 362
	17 054 473	17 118 212
DÉPENSES		
ENSEIGNEMENT RÉGULIER		
Professeurs	7 947 719	7 580 347
Autres personnels et gestion des ressources matérielles	5 446 409	5 603 203
Service de la dette et opérations de financement	19 377	22 780
Réinvestissement provincial à l'enseignement collégial	203 832	147 820
Autres allocations spéciales	544 445	508 330
	14 161 782	13 862 480
Formation continue	1 972 006	2 338 689
Centre collégial de transfert technologique	388 475	295 598
Entreprises auxiliaires	377 208	357 498
	16 899 471	16 854 265
EXCÉDENT DES REVENUS	155 002	263 947
Conciliation du solde de fonds		
Solde au 30 juin de l'exercice précédent	1 681 171	1 544 943
Résultats de l'exercice	155 002	263 947
Virements interfonds	(223 625)	(127 719)
Solde de fonds au 30 juin de l'exercice	1 612 548	1 681 171

REVENUS PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2013-2014



DÉPENSES PAR CHAMP D'ACTIVITÉS 2013-2014





RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL À L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL

(ANNEXE S034)

	EXERCICE 2013-2014 \$
ALLOCATIONS DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2013-2014 Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science	538 750
DÉPENSES	
Premier axe - accessibilité, qualité des services et développement des compétences et de la réussite	
Développement du plan stratégique	18 990
Réalisation d'outils promotionnels - hors territoire	26 962
Ressources pour aide pédagogique individuelle	42 502
Deuxième axe - soutien aux technologies de l'information et mise à jour des programmes et des ressources documentaires	
Gestion documentaire	8 043
Ressources pour outils RAC	37 525
Ressources pour évaluation de programmes	25 808
Ressources pour soutien informatique	42 129
Troisième axe - fonctionnement et entretien des bâtiments et qualité des lieux de formation	
Plan de mesures d'urgence	1 873
Total	203 832
SOLDE D'ALLOCATIONS REPORTÉES À L'EXERCICE 2014-2015	334 918

DANS L'ŒIL DU LION

Décembre 2013 - Inspiré de la célèbre émission de Radio-Canada, Dans l'œil du dragon, le Cégep de Sorel-Tracy organisait la 1^{ère} édition de l'émission Dans l'œil du lion ! Les étudiants de Techniques de l'informatique - Développement d'applications Web et Mobiles devaient travailler en équipe sur un projet entrepreneurial en lien avec les technologies de l'information, projet soumis à un jury.



Crédit photo : Cégep

1^{re} rangée : Philippe Bournival, Alexandre Bouchard, Pierrick Bonin, Adrien Dauphinais, Yan Lavallée, Jean-Junior Desaulniers-Montenegro, Marc-André Doyon.
2^e rangée : Serge Péloquin, Jean-Philippe Hébert, Mario Coculuzzi, André Lussier, Richard Farley, Fabienne Desroches.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2014

Nom et fonction	Représentant
Alain Chalifoux, président	Entreprises
Luc Martel, vice-président	Parents
Denis Boucher	Directeur des études
Fabienne Desroches	Directrice générale
Sylvie Cusson	Socioéconomique
Sylvain Descheneaux	Socioéconomique
Sylvie Labelle	Socioéconomique
Jacinthe Sirois	Socioéconomique
Andrée Labrie	Socioéconomique
Charles Lemire	Parents
Sophie Pagé-Sabourin	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Marc-André Jean-Montenegro	Titulaire de diplôme préuniversitaire
Stéphan Geoffrion	Titulaire de diplôme technique
Vincent Malo	Titulaire de diplôme technique
Julie Martel	Personnel enseignant
Michel Duhaime	Personnel enseignant
Josée Trudel	Personnel professionnel
Suzanne Auclair	Personnel de soutien

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie, le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (L.R.Q., c. M-30, a. 3.0.1 et 3.0.2; 1997, c. 6, a. 1). Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notam-

ment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent Code.

Références

- La Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel
- Le Code civil du Québec
- Règlement no 1 sur la régie interne du collège
- Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics

1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient :

Administrateur : membre du conseil d'administration du Collège;

Administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateurs;

Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS DU CÉGEP DE SOREL-TRACY

Collège : le Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil : Le conseil d'administration du Cégep de Sorel-Tracy;

Conseil de discipline : comité constitué par le conseil. C'est le comité exécutif qui agit à titre de conseil de discipline;

Intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du Collège, et
- de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

5.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter

indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;

- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autres avantages que ceux d'usage et de valeur minime.

5.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur :

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur membre du personnel du Collège en ce qui concerne son contrat de travail.

6. OBLIGATION DE TRANSPARENCE DU CONSEIL ET OBLIGATION DE DISCRÉTION DES ADMINISTRATEURS

Les règles du présent article ont pour objet de concilier l'obligation de transparence du conseil d'administration avec l'obligation de discrétion des administrateurs.

6.1 L'accessibilité et la diffusion des documents du conseil d'administration. En principe, ont un caractère public, les documents suivants :

- le projet d'ordre du jour du conseil d'administration;
- le procès-verbal une fois adopté par le conseil d'administration;
- et, après adoption du procès-verbal, les documents d'appoint relatifs à un point.

Nonobstant la règle énoncée ci-dessus, le conseil d'administration peut, exceptionnellement, déclarer confidentiel un document du conseil d'administration et en restreindre l'accès :

- lorsqu'il s'agit d'un document dont l'accès en tout ou en partie doit ou peut être restreint en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Les documents de caractère public qui ne sont pas touchés par une déclaration de confidentialité du conseil d'administration sont accessibles sur demande;
- lorsqu'il s'agit d'un document qui se rapporte à une séance ou à une partie de

séance que le conseil d'administration décrète confidentielle pour des motifs d'intérêt public.

6.2 L'obligation du membre de préserver la confidentialité d'un document

- Lorsqu'un document du conseil d'administration n'est pas encore devenu accessible ou lorsque exceptionnellement l'accès à un document du conseil d'administration est restreint, l'administrateur est assujéti à l'obligation d'en préserver la confidentialité.

6.3 La divulgation des décisions du conseil d'administration

- Les décisions du conseil d'administration ont un caractère public. Il revient à la personne qui en a la responsabilité d'en assurer la diffusion et l'accessibilité en respectant les règles du présent Code et les prescriptions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses préalablement autorisées par le comité exécutif. Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

8.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

8.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.



Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts :

- la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- la situation où un administrateur a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- la situation où un administrateur, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur;
- les situations de conflit d'intérêts pouvant avoir trait à l'argent, à l'information, à l'influence ou au pouvoir :

- les situations de conflit d'intérêts qui ont trait à l'argent sont notamment celles relatives aux avantages directs, cadeaux ou marques d'hospitalité ainsi qu'aux relations contractuelles entre le Collège et une organisation extérieure dans laquelle l'administrateur possède un intérêt direct ou indirect;
- les situations qui ont trait à l'information sont notamment celles relatives au respect de la confidentialité ou à l'utilisation de l'information à des fins personnelles;
- les situations qui ont trait à l'influence sont notamment celles relatives à l'utilisation des attributions de sa charge d'administrateur pour infléchir une décision ou obtenir directement ou indirectement un bénéfice à son propre avantage ou à celui d'un tiers;
- les situations qui ont trait au pouvoir sont notamment celles relatives à l'abus d'autorité, le fait de se placer dans une situation de vulnérabilité ou de porter atteinte à la crédibilité du Collège en ayant un comportement incompatible avec les exigences de sa fonction.

8.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 8.2 du présent Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.4 Déclarations d'intérêts

Dans les trente (30) jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur.

Outre cette déclaration d'intérêts, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

8.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration doit, de plus, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur et en toute confidentialité.

8.6 Rôle du président

Le président du conseil est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président est finale.

9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;

- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

10. CONSEIL DE DISCIPLINE

10.1

Le conseiller en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

10.2

Le conseil d'administration confie au comité exécutif la responsabilité d'agir à titre de conseil de discipline et de décider du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

10.3

Le comité exécutif notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au comité exécutif et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

10.4

Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, qu'il s'agisse d'un manquement à une norme d'éthique ou de déontologie ou d'une infraction criminelle ou pénale, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du conseil d'administration.

10.5

Le comité exécutif qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la Loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

11. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code a été adopté le 18 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1998.

Au cours de l'année 2013-2014, le conseiller en déontologie n'a été saisi d'aucune plainte ou situation particulière concernant l'application du Code d'éthique et de déontologie en vigueur au Collège depuis 1998 et aucun manquement au code d'éthique n'a eu lieu. Le texte intégral du Code d'éthique régissant les administrateurs est disponible sur le site Web du Collège.

BIENVENUE AU CÉGEP DE SOREL-TRACY

Située à 45 minutes à l'est de Montréal par l'autoroute 30, Sorel-Tracy est connue pour la richesse de son environnement et sa singularité historique.

Porte d'entrée des 103 îles du lac St-Pierre, ce territoire, reconnu « Réserve mondiale de la biosphère » pour ses richesses naturelles conservées à 90 % intactes malgré le voisinage de la civilisation, constitue un milieu humain et environnemental à la fois riche et sensible. Le Cégep de Sorel-Tracy compte parmi les plus fiers partenaires du développement durable de la région qualifiée récemment de Technopole en écologie industrielle.



CÉGEP DE SOREL-TRACY

3000, boulevard de Tracy
Sorel-Tracy (Québec) J3R 5B9

Téléphone : 450 742-6651
Télécopieur : 450 742-1878

info@cegepst.qc.ca



CAMPUS DE VARENNES

1555, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 929-0852
Télécopieur : 450 929-0810

fcontinue@cegepst.qc.ca

WWW.CEGEPST.QC.CA

Une publication de la Direction des ressources humaines, des communications et secrétariat général en collaboration avec tous les services et départements du Cégep

Dépôt légal : Novembre 2014
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-921229-53-6

